

Aux marins de la "Magicienne" et du "Dumont d'Urville"

20 JUILLET 1881

I

Je ne suis pas très vieux ; pourtant j'ai souvenir
Du jour où notre fleuve, après un siècle entier,
Pour la première fois vit un vaisseau de France
Mirer dans ses flots clairs son étendard altier.

II

Ce jour-là, de nos bords — bonheur trop éphémère—
Montait un cri de joie, immense et triomphant,
C'était l'enfant perdu qui retrouvait sa mère ;
C'était la mère en pleurs embrassant son enfant !

III

La France nous avait laissés grandir loin d'elle,
Nous léguant son nom seul avec son souvenir ;
Et le pauvre orphelin, à tous les deux fidèle,
N'avait su dans son cœur qu'absoudre et que bénir !

IV

Il avait tout gardé, ses antiques franchises,
Son culte et son drapeau, sa langue et son accent ;
Et fier il étalait ses libertés conquises
A côté de ses droits scellés avec son sang !

V

Ce fut pour l'enfant presque un jour de délivrance ;
L'embrassement fut long ; on pleurait à genoux ;
Car si nous étions fiers de notre belle France,
Notre France elle aussi pouvait l'être de nous !

VI

Elle nous l'a prouvé ; ni la Capricieuse
Ni ses nobles marins n'ont revu nos clochers ;
Mais la France depuis fut pour nous soucieuse
Et son cœur et sa main nous ont toujours cherchés !

VII

Et nous, quand elle allait, au fronton de l'histoire,
Inscrire avec son sang quelque éclatant succès,
Nous sonnions triomphants nos clairons de victoire,
Car c'étaient nos soldats que les soldats français !

VIII

Et puis, quand le malheur vint fondre sur ses armes ;
Quand le noble vaisseau sombra sur un écueil,
La France plus que nous n'a pas versé de larmes ;
La France mieux que nous n'a pas porté le deuil !

IX

Salut donc à vous tous, ô Français, ô nos frères,
Nous vous serrons la main avec un doux émoi.
Nos rives ne sont plus à la France étrangères ;
Et qui vient de chez elle est parmi nous chez soi.

X

Nous avons avec vous un point de ressemblance :
Au loin vous arborez votre fier pavillon ;
Et sur tous les bords lointain chaque enfant de la France
De son puissant foyer doit être le rayon.

XI

Vous, sur toutes les mers vous promenez sa gloire ;
Et grâce à vous, malheur à qui la touchera !
Nous, nous fondons ici, pour temple à sa mémoire,
Un grand peuple où son nom jamais ne périra !

XII

Allez donc le front haut, nobles fils de Duquesne !
La paix même vous offre un champ pour vos exploits ;
Et partout comme ici, France républicaine,
Réparez les erreurs de la France des rois !

LOUIS FRÉCHETTE.

MM. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant en mains le plus bel assortiment de Tweed Ecossois, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.

Personne ne peut faire un bon ouvrage, prononcer un bon discours, bien plaider une cause, bien soigner un malade, écrire un article sérieux, si elle se sent indisposée, lourde et avec un cerveau malade, et personne ne devrait rien essayer quand elle est dans ce malaise, qui peut être guéri à si bon marché par les Amers de Houblon. — *Albany Times*.

L'INCENDIE DU HUIT JUIN ET LA FRANCE

Nous reproduisons ci-dessous un article des plus sympathiques que vient de publier dans le *Monde Illustré*, de Paris, M. Foursin-Escande :

Je revenais d'un voyage sur le Saint-Laurent, ayant glané pour le *Monde Illustré* des vues et des croquis des paysages incomparables qui bordent le grand fleuve canadien. J'avais remonté un de ses affluents, le *Saguenay*, un fleuve incroyablement qui coule sans rives encaissées entre deux murailles de granit, qui souvent le surplombent et se prolongent à pic jusqu'au fond de son lit, profond de 1,500 pieds, large de trois kilomètres, à travers trente lieues de montagnes ouvertes, tranchées comme avec un sabre dans un cataclysme préhistorique ; après avoir, revenant sur le Saint-Laurent, examiné le formidable éboulement de février 1663 qui, en croulant dans le fleuve, faillit réunir l'île-aux-Coudres à la terre ferme, et admiré la hardiesse humaine, qui a bâti sur cet éboulement, flagrant comme à son lendemain, un joli village dont le nom : Les Eboulements, semble un audacieuse raillerie, — j'étais venu me reposer des cataclysmes à la Malbaie, la station à la mode dans toute l'Amérique du Nord qui a des hôtels pour vingt mille baigneurs, et qui résume en dix lieues carrées tout ce que la Suisse a de montagnes, de sapins, de précipices, de sentiers en corniche, de cascades, de lacs et de chalets ; puis, j'avais voulu encore une fois revoir ma chère baie Saint-Paul, m'inonder d'infini dans sa vallée profonde et grandiose, remplir mon âme de la vue des montagnes géantes qui l'entourent et lui forment, en se pressant autour d'elle, un cadre immense ; m'enivrer de mes souvenirs et rêver sur les bords de la jolie rivière qui serpente, pleine de saumons, au milieu de cette Chamonix inconnue en France, malgré les cinq mille paysans venus de Normandie qui y vivent ignorés, heureux et tranquilles depuis cent cinquante ans, — inconnus même au Canada, car un rideau de forêt qui borde le rivage la déroba à la vue du fleuve, et ses chemins inaccessibles, suspendus aux flancs escarpés des montagnes, la protègent contre les étrangers profanateurs.

Et, m'arrachant enfin à toutes ces beautés qui me charment toujours comme la première fois, et aux amitiés que je retrouve toujours fidèles, je m'étais rembarqué avec le regret ne pouvoir rester là toute ma vie, et la mélancolie que laisse le souvenir d'un bonheur perdu.

C'était la nuit, et j'étais resté seul sur le pont du bateau à vapeur qui me ramenait à Québec, distant de vingt lieues. Les voyageurs avaient tous gagné leurs cabines ; mais je ne me sentais aucune disposition à m'enfermer dans la mienne, et, accoudé sur le bordage, je songeais avec une tristesse indéfinissable combien cette Nouvelle France que je parcourais, ravi et ému, était ignorée de nous, Français, et je me disais que si sur les bords du Saint-Laurent deux millions de Canadiens tressaillent de patriotisme au nom de la France, le nom du Canada ne rappelle, hélas ! le plus souvent, à Paris que le refrain inepte d'une chanson de café concert. Je récapitulais encore les efforts tentés par les Canadiens pour changer cette situation, les témoignages réitérés de leur attachement et de leur affection à la France, la souscription générale se envoyée en 1870 pour nos blessés, la part éminente prise par le Canada à l'Exposition universelle de 1878, etc... lorsqu'en doublant l'île d'Orléans une lueur terrible vint m'arracher à mes rêveries.

Québec brûle, et tous ses quartiers étalés en amphithéâtre paraissent embrasés à fois.

Quelle épouvante et quel saisissement ! A plus tard les récits de promenades, les croquis de riants paysages et de villages heureux.

Québec, la vieille capitale, brûle ! La première ville fondée dans le Nouveau-Monde, la plus glorieuse, la plus belle et la plus pittoresque du continent, est consumée. Québec, le berceau de la

nation canadienne, seconde nation française ; Québec, la ville historique, la ville littéraire, la ville artiste ; Québec, la cité patriotique, la ville sainte, la gardienne du tombeau de l'héroïque général Montcalm, gardienne de nos gloires et du drapeau victorieux à Carillon ; Québec va disparaître dans cette effroyable conflagration.

Nous débarquons dans la basse-ville, abandonnée et silencieuse, non atteinte encore, et tout le monde court vers les quartiers incendiés. Tout semble fini, et le vent, portant les flammes dans la direction de la campagne, va sauver le reste de la ville et garantir le magnifique palais du Parlement et des ministères, situé non loin de là et qui est une copie fidèle de notre palais du Louvre et des Tuileries.

Mais les deux quartiers, les quartiers Saint-Jean et Montcalm, 700 maisons, une église et divers monuments sont anéantis ; quinze rues, parmi lesquelles les rues de Richelieu, d'Aiguillon, Saint-Jean, Berthelot, Claire-Fontaine, de Latourelle, etc. n'existent plus, 2,500 familles sont sans asile.

Les pertes en argent s'élèvent à quinze millions. Quatre millions seulement sont couverts par des compagnies d'assurances.

Ce malheur crée un grand devoir à la France.

Les maisons qui viennent d'être consumées se pavosaient de son drapeau aux jours de réjouissances et de fêtes nationales ; les malheureux qui errent autour de cet immense brasier, avec leurs enfants demi-nus et leurs meubles noircis, sont des Français qui ne reconnaissent pas d'autre emblème national que les couleurs tricolores.

L'Angleterre est la métropole respectée et loyalement servie ; mais la France est toujours restée la mère-patrie.

C'est donc à la France à relever ces ruines et à consoler ces douleurs.

Mais la France, ignorante et oublieuse qui ne connaît pas le Canada et qui ne sait pas que la province de Québec est, de toutes les provinces françaises, celle où il y a plus d'écoles enseignant le français, la France comprendra-t-elle que, dans l'incendie de Québec, c'est une partie d'elle-même qui a brûlé ?

La France est généreuse et toujours prête à venir en aide à toutes les infortunes, mais il faut au moins qu'elle connaisse ces infortunes.

C'est à vous de lui parler de Québec écrivains qui vous appelez : Marmier, Rambeau, de Lamotte, Onésime Réclus, Jules Claretie, Camille Doucet, qui avez couronné, au nom de l'Académie, un poète canadien ; Claudio Jannet et de Foucault, qui avez assisté l'année dernière à la Convention nationale canadienne ; c'est à vous, les amiraux Thomasset, Galibert, Peyron, de Freycinet, qui avez visité Québec avec vos escadres ; à vous messieurs Cahen d'Anvers, Thors, de Molinari, sénateur Cordier, Lucien Dion, Legru, de Lalonde, banquiers, négociants et industriels, qui êtes venus étudier les ressources naturelles de ce pays ; c'est à vous enfin, Sarah Bernhardt, Marie Colombier, qui avez écrit dans *l'Événement* des lettres d'un sentiment si juste et si délicat pendant votre séjour ici ; Victor Capoul, Aimée, Paola Marié, qui n'avez pas oublié les acclamations canadiennes ; c'est à vous tous qu'il appartient de faire appel à l'inépuisable charité française, de faire appel aux journaux, d'ouvrir des listes de souscription, de former un comité ; le comité de la reconstruction de Québec.

ÉTAT PONTIFICAL

ROME, 13 juillet 1881.

Les dépêches vous ont déjà fait connaître les principaux incidents de l'importante démonstration à laquelle a donné lieu le transport funèbre des restes vénérés du saint pontife Pie IX, de la basilique Vaticane à celle de Saint-Laurent, hors des murs.

Je vais maintenant essayer de vous donner un récit détaillé et aussi complet que possible de cette mémorable cérémonie.

Les portes de la basilique de St-Pierre

ayant été préalablement fermées, une es-couade de huit sampietrini, sous la direction de l'architecte Vespignani, s'est rendue à l'Ave-Maria, c'est-à-dire à huit heures un quart, près de la tombe de Pie IX, devant laquelle elle a monté un échafaudage.

A huit heures trois quart, le travail de démolition de la tombe provisoire du saint pontife a commencé en présence de Mgr Théodoli, économiste de la révérende fabrique de Saint-Pierre, et on a descendu l'urne surmontée de la tiare, sur laquelle on lisait : "Pie IX, P.M." et qui cachait l'endroit où les restes vénérés du saint pontife étaient déposés.

A 8 $\frac{1}{2}$ heures, Mgr Ricci, majordonne, Mgr Macchi, maître de chambre, Mgr Samminiatelli, grand aumônier, et Mgr Marinelli, sacriste, formant la commission spéciale chargée de représenter Notre St-Père le Pape Léon XIII, sont arrivés dans la basilique. Une fois l'urne descendue et l'intégrité du mur constatée par tous les nobles personnages présents, Mgr Théodoli a donné l'ordre de démolir le mur. Le travail a duré jusqu'à 9 $\frac{1}{4}$ heures, puis la triple caisse, du poids de 1,600 kilogrammes, a été descendue à terre au moyen de cordages enroulés autour de solides poulies. La bière en bois, qui était dans un parfait état de conservation, a été alors ouverte, laissant voir la caisse en plomb surmontée de la croix, des armoiries de la famille Mastai, de la tiare et de l'inscription suivante en relief : *Corpus — Pie IX P. M. — Vixit an. LXXV. — VIII. D. XXNI. — Eccles. a univ. pr. fut. — An XXXI. M. VIII D. XXII. — Obiit die VII Febr. — An. MDCCLXXVIII.*

Les quatre protonotaires apostoliques délégués ont alors vérifié l'intégrité des six sceaux en étain placés sur la bière en plomb, qui avaient été mis, deux par le cardinal Pecci, camerlingue, aujourd'hui Léon XIII, deux par le majordonne, Mgr Ricci, un par le cardinal-archiprêtre et un par le chapitre.

Les témoins de l'acte de vérification ont été le prince Lancellotti et le comte Camille Pecci, garde-noble, neveu de Sa Sainteté.

La bière ayant été placée sur un petit char à main, a été alors recouverte d'un drap en velours rouges avec galon d'or, sur lequel a été placé un coussin de la même étoffe, puis, suivie par tous les personnages présents, au chant du *Miserere*, elle a été transportée dans la chapelle des Chanoines.

Là, Mgr Folicaldi a récité les prières de l'absoute, puis le cortège s'est remis en marche vers le porte Sainte-Marthe, devant laquelle a été placée la bière, entourée de huit gros cierges allumés.

L'assistance s'est alors rangée autour d'une table recouverte d'un tapis vert, et le doyen des protonotaires apostoliques, Mgr Pericoli, a donné lecture du procès-verbal notarié, rédigé en latin, dans lequel, après avoir rappelé la mort, les funérailles et la sépulture du saint pontife, il était dit que le pape Pie IX avait disposé par testament que son corps reposât dans la basilique de Saint-Laurent.

Mgr Pericoli a lu ensuite la demande adressée au pontife régnant par les trois cardinaux exécuteurs testamentaires, pour le prier de vouloir bien permettre que les dernières volontés de Pie IX pussent être exécutées, ainsi que le consentement favorable donné par le pape. Cette lecture a été suivie de celle de l'acte capitulaire par lequel les chanoines de la basilique de Saint-Pierre députaient quatre de leurs collègues pour les représenter à l'acte de livraison des restes vénérés du saint pape qui serait fait aux Pères Capucins de Saint-Laurent, représentés par leur recteur, le Père Dominique de Moliterno.

Le procès-verbal se terminait par la description de tout ce qui s'était passé quelques moments auparavant quand la bière avait été enlevée de sa place provisoire, par la liste de toutes les personnes présentes à la cérémonie, le nom des témoins et la date du jour et de l'année. Chacun a apposé ensuite sa signature, par ordre hiérarchique, au bas de l'acte. Il était